



Maison de l'Europe de Paris



■ Feux de forêts et protection civile européenne : l'Erasmus des pompiers !

Avec l'arrivée des températures estivales et des feux de forêts qui s'en suivent, des centaines de pompiers se préparent au grand voyage sur le continent européen. Mise en commun des forces humaines, partage de matériels, échanges de bonnes pratiques... : dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union européenne, les soldats du feu eux aussi se mettent à « l'Erasmus ».

Les températures grimpent, les épisodes pluvieux se font de plus en plus rares, et les risques d'incendies augmentent. Nombreux sont les Européens qui redoutent déjà les ravages que pourraient entraîner un feu de forêt à proximité de leur habitation ou de leur lieu de travail... Et malheureusement, leurs peurs sont bien légitimes.

> Libre circulation des personnes, des biens, des services ... et des feux de forêts

Les feux de forêts font régulièrement la Une des journaux en été. Ces dernières années, ceux-ci ne se limitent plus à la seule région méditerranéenne : en 2018 des pays comme la Suède ou la Lettonie, par le passé très rarement sujets à ce type de catastrophe, ont été durement touchés.

Détruisant des moyens de subsistance, brûlants des milliers d'hectares et à l'origine de dizaines de décès, ces incendies, ignorant désormais les frontières nord-sud, ont parfois touché plusieurs pays européens simultanément. Renforcé par le changement climatique, le risque d'incendie devrait malheureusement augmenter dans les années à venir, et les feux de forêts devraient également se caractériser par une grande ampleur.

Dans ce contexte, l'existence d'une réponse conjointe européenne constitue une réelle force d'entraide et de solidarité. Celle-ci n'a d'ailleurs cessé de se perfectionner ces 20 dernières

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu

📍 Maison de l'Europe de Paris 📧 @MdEuropeParis



Maison de l'Europe de Paris

années avec le mécanisme de protection civile de l'Union européenne (UE).

> Le développement d'un « Erasmus des pompiers » ?

L'objectif général du mécanisme de protection civile de l'UE, né en 2001, est de renforcer la coopération entre les États participants dans le domaine de la protection civile, en vue d'offrir une réponse commune, organisée et donc plus efficace face aux catastrophes naturelles.

En mars 2019, une nouvelle directive est venue compléter le système actuel de protection civile européenne. Celle-ci a ajouté au cœur de l'action de la protection civile européenne la préparation et la prévention aux catastrophes naturelles. Elle a surtout créé une réserve spéciale de capacités opérationnelles européennes propre à l'UE, appelée « RescEU ».

RescEU est une réserve de ressources propre à l'UE, qui sera activée lorsqu'un État membre ne sera plus en mesure de faire face seul à un incendie et aura besoin d'une aide extérieure rapide. Dès son activation, par tout pays du monde, le mécanisme assurera le déploiement des ressources propres de RescEU et de personnes adaptées aux besoins de chaque situation d'urgence. Pour les incendies de forêts, la première flotte de bombardiers d'eau destinée a été créée avec sept avions de lutte contre l'incendie et six hélicoptères.

Le Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) de la Commission européenne est le cœur opérationnel du mécanisme. Il assure un suivi continu des risques et des situations d'urgence liés aux incendies de forêt à travers toute l'Europe, en mobilisant les services de veille nationaux tel que le système européen d'information sur les feux de forêts (EFFIS). Chaque année, au début de la saison des feux de forêt, l'ERCC organise des rencontres avec les autorités nationales des États participants pour échanger des informations sur leur niveau de prévention, de préparation et de réaction, et reste en relation étroite avec les autorités nationales tout au long de la saison des feux de forêt.

Le but est de faciliter le développement continu de normes communes entre les États participants permettant aux équipes de mieux comprendre l'approche des autres et de travailler de manière interchangeable lorsqu'une catastrophe survient. Le principe de l'Erasmus est bien là.

> Quand le feu parvient à terrasser les efforts européens de lutte contre les incendies Avant le feu la prévention, après la restauration

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu
📍 Maison de l'Europe de Paris 📧 @MidEuropeParis





Maison de l'Europe de Paris

Si l'UE soutient activement la prévention et la lutte contre les incendies de forêts, son action ne s'arrête pas là. La restauration des terrains incendiés tout comme l'éducation et la sensibilisation des citoyens européens à ce type de catastrophe sont financées à l'échelle européenne par le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). La Grèce en 2015 et le Portugal en 2017 peuvent d'ailleurs témoigner de ce coup de main non négligeable reçu de la part de l'UE.

Retrouvez la vidéo de la Commission européenne expliquant cette solidarité dans la lutte contre les feux de forêt : <https://www.youtube.com/watch?v=Ep-z5ASFf14>

Article rédigé le 10/07/2019 par le Centre d'information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.

29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85

www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu

📍 Maison de l'Europe de Paris 📱 @MdEuropeParis

MAIRIE DE PARIS



île de France

